

## AG de l'ASA- 21 janvier 2014, salle 4030, 17h15

### OJ :

1. Approbation de l'OJ et du PV de la dernière séance
2. Budget de fonctionnement de l'ASA pour 2015 (mise en discussion et vote)
3. Présidence de l'ASA 2013-2015\* ou 2014-2016\*
4. Présentation succincte du contenu du Rapport d'Auto-évaluation du MA de l'ASA réalisé par la Commission *ad hoc* de l'ASA.
5. Etat des travaux de la Commission pour la réforme des plans d'études MA et SPEC ASA
6. Liste des conférenciers prévus pour le semestre de printemps, à transmettre au webmaster
7. Candidatures émanant de l'ASA pour des bourses de recherche pour l'année académique 2015 : coordination des demandes auprès des différents organismes (FNS-Commission locale, SAV, Lagonico, etc.)

*\* REMARQUE : Anne Bielman a été élue à la présidence de l'ASA en janvier 2011 pour un mandat de 2 ans, allant de août 2011 à juillet 2013. Toutefois, l'élection d'un membre de l'ASA à la présidence a été « oublié » dans l'OJ de la séance de mai 2013. Par conséquent A. Bielman a poursuivi son mandat en toute illégalité à l'automne 2013. Il convient donc soit :*

- de confirmer A. Bielman dans son mandat et de l'élire rétroactivement, pour une période de 2 ans allant de août 2013 à juillet 2015. A. Bielman est candidate pour ce mandat 2013-2015 ;*
- d'élire un autre membre de l'ASA à la présidence. Toutefois, ce mandat présidentiel ne pourra débiter qu'au 1er août 2014, seule date de début de mandat présidentiel autorisée par le Décanat et la Direction.*

*Les personnes qui souhaitent se porter candidates à la présidence de l'ASA pour la période août 2014 - juillet 2016 sont priées de faire acte de candidature auprès de Adrian Spillmann **d'ici au lundi 20 janvier au soir**. Selon la directive du Décanat 04, seuls les titulaires de postes fixes (PO, PAS, MER, PAT) sont éligibles à la présidence d'une section.*